

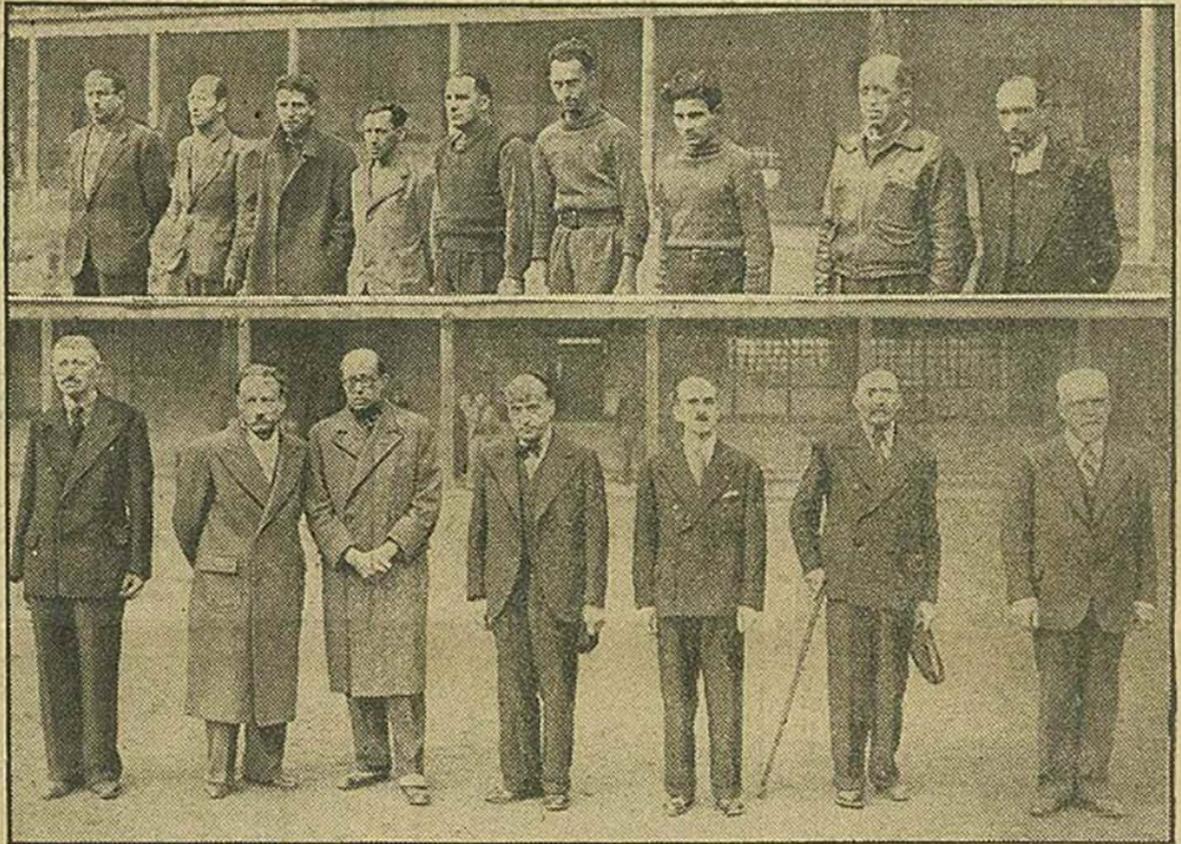
50 avocats du barreau de Paris se sont rencontrés au camp de concentration juif de Drancy

...spectacles que peut offrir l'Allemagne, si fière de son urbanisme.

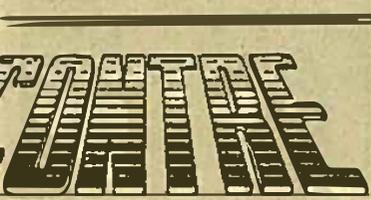
Dans la cité des palais aux vertes coupoles, je me promène, cherchant l'entrée de la célèbre galerie de peinture. Un portier en livrée m'apprend que le musée est fermé depuis le début de la guerre.

Un vieux monsieur, assis sur le bord d'un bassin pour se chauffer au soleil, a entendu ma conversation avec le portier. Il se lève et me salue avec une souriante politesse

Suite page 3, col. 6



En bas, de gauche à droite : les juifs Weil, Valensi, Azoulay, Ulmo, Crémieux, Bloch et Masse
(Photos P. P.)



Sept hommes alignés sur un rang. Sept avocats du barreau de Paris. Certains eurent, dans une période aujourd'hui mal définie, une notoriété. M^e Pierre Masse, sénateur, appartenant au conseil de l'Ordre. M^e Théodore Valensi mit une grande facilité verbale au service de causes diverses. M^e Ed-

mond Bloch eut des activités multiples. M^e Maurice Weill-Rhénalet et M^e Gaston Crémieux furent des civilistes. M^e Albert Ulmo et M^e Maurice Azoulay, moins connus, tiraient pourtant du barreau de profitables ressources.

Suite page 3, col. 5
© ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

Une visite au camp de Drancy

Suite de la première page

Si, d'aventure, ils avaient été appelés à défendre traditionnellement la « veuve et l'orphelin », peut-être eussent-ils connu ces hauts bâtiments mornes qui abritent jadis des familles ouvrières de Drancy. Gageons plutôt qu'ils n'allaient pour la première fois que, voici quelques jours, des milliers leur en ouvrirent les portes. Vous avez deviné. Ces constructions composent aujourd'hui un camp de concentration pour les habitants de la capitale et de la région parisienne. Et les sept maîtres du barreau en sont les pensionnaires en même temps que quatre mille cinq cents autres détenus de leur race.

Vivent-ils à part dans ce vaste camp ? Bénéficient-ils d'un régime privilégié ? Non, à coup sûr. Si l'on a pu penser que les juifs d'une certaine classe sociale avaient pu échapper à la rigueur des lois nouvelles, il n'est que de venir ici pour se persuader du contraire. Les avocats sont logés, dans l'ordre de leur arrivée, dans un des vastes bâtiments qui abritent des juifs de toutes les nationalités et des professions les plus différentes.

Résignation...

Se plaignent-ils ?

— Non, nous ont-ils affirmé dans l'ensemble — car ils sont en tout ici une cinquantaine d'avocats, — non, nous ne nous plaignons pas du régime de la détention et nous sommes disposés à accepter notre sort avec résignation.

Est-il vrai que l'un d'eux a tenté de circonvenir un de ses gardiens, un gendarme ? Il ne veut point s'expliquer là-dessus. Mais notons au passage la protestation d'un autre maître du barreau qui affirme qu'« on a commis en l'arrêtant une erreur et que son frère serait beaucoup mieux à sa place que lui-même dans ce camp de concentration »...

Ces 4.500 hommes travaillent-ils ?

Non. On ne leur demande rien. Quelques-uns seulement sont occupés aux cuisines. 17 médecins juifs et internés soignent les malades et sont répartis dans les bâtiments. Ils sont sous les ordres du docteur aryen Tisé. Trois ambulances de quinze lits chacune ont été installées. Les grands malades sont envoyés à l'hôpital.

Leur âge ?

De dix-huit à soixante-dix ans. Mais il semble qu'une décision est à la veille d'intervenir qui libérerait les jeunes gens de moins de dix-

huit ans et les hommes de plus de cinquante-neuf ans.

Leur alimentation ?

Par jour : 360 grammes de légumes frais, 275 grammes de pain, 10 grammes de matières grasses et 90 grammes de viande par semaine. A midi, un peu de fromage ou de fruit en plus.

Les pensionnaires du camp de Drancy ont pu recevoir des couvertures de leurs familles. On s'occupe à établir dans les locaux les conditions d'hygiène nécessaires et, d'ici peu de temps, ils pourront envoyer et recevoir une carte familiale par quinzaine.

LES OBSÈQUES DE M. MARCEL GITTON

Les obsèques de M. Marcel Gitton — assassiné aux Lilas la semaine dernière, dans les circonstances que nous avons relatées — ont eu lieu hier après-midi.

Le cercueil du défunt avait été amené, dans la matinée, rue du Faubourg-Montmartre, au siège du parti ouvrier et paysan. C'est là que se fit, à 15 heures, la levée du corps, en présence de la famille et des proches.

Un fourgon funèbre transporta alors le cercueil au Père-Lachaise, où rendez-vous avait été fixé aux nombreux amis de Marcel Gitton.

En leur nom, M. Marcel Capron, maire d'Alfortville, dit un adieu ému au disparu.

La sortie s'effectua sans incident.

INFORMATIONS POLITIQUES

À partir du 21 septembre, les quotidiens de la zone non occupée ne paraîtront plus le dimanche. Ils se trouvent ainsi soumis à la même règle que les quotidiens de la zone occupée.

LES COURSES

AUTEUIL

Aujourd'hui vendredi 12 septembre

NOS PRONOSTICS

Prix de Saint-Quentin (haies, à vendre, 20.000 fr., 3.000 m.) : *Negro Boy*, *Pierre de Légende*.

Prix du Vermandois (steeple, 40.000 francs, 3.500 m.) : *Quinault*, *Grand Gala*.

Prix de Laon (haies, hand., 40.000 francs, 3.000 m.) : *Ksar* et *Srir*, *Laneret*.

Prix Rostrenem (steeple, handicap, 60.000 fr., 3.500 m.) : *Relais Royal*, *Treize Mars*.